

DEMANDE DE CONSENTEMENT - Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles RGPD

Les informations portées sur ce formulaire et les documents demandés sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé aux fins de réalisation du recrutement des stagiaires. Les destinataires des données sont : Les Prescripteurs de formation, Jeunesse et Sport, la Région Sud PACA, les OPCO, et le centre de formation HORIZON. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de la formation.

Je soussigné(e) accepte que mes données personnelles (prénom, nom, année de naissance, adresse postale, n° de téléphone, adresse de messagerie, n°SS, etc...) soient enregistrées et traitées par le centre de formation HORIZON qui s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec des entités autres que « Les Prescripteurs de formation, Jeunesse et Sport, la Région Sud PACA, les OPCO », conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au délégué à la protection des données personnelles du centre de formation HORIZON.

Date : ____/____/____

Lieu : _____

Signature du candidat :

A compléter en MAJUSCULE par le candidat et à retourner au plus tard (voir page 3/4 du dossier de candidature), à l'organisme HORIZON avec les justificatifs mentionnés ci-dessous

NOM :	Prénom :	Collez votre Photo Ici
Nom de jeune fille:	Age :	
Né(e) le : / /	Lieu de naissance :	
N° complet du département de naissance :	Nationalité :	
Situation familiale : (Marié(e), Pacsé(e), Célibataire, Union Libre, Veuf(ve), Colocation...)	Nbr d'enfants :	
N° Sécurité Sociale et clé : _/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_		

Adresse complète : (N°, rue, nom résidence, entrée, bâtiment, code postal, ville)

Téléphone fixe :	Portable :
@Email :	Moyen de transport :
Avez-vous un ordinateur personnel ? Oui / Non	Avez-vous un accès internet chez vous ? Oui / Non

(Rayer les mentions inutiles ci-dessous)

Avez-vous besoin d'un aménagement particulier pour :

- L'entretien de motivation : Oui / Non
- Durant la formation : Oui / Non

Situation actuelle (statut) : Si Salarié précisez la profession :

Si Profession libérale précisez la profession :

Si demandeur d'emploi précisez :

- depuis combien de mois ?
- Quelle est votre dernière activité professionnelle ?.....
- Etes-vous inscrit au Pôle Emploi : Oui / Non
 - Si **oui** depuis combien de mois ?
 - Indemnisé : Oui / Non , Si oui jusqu'au/...../20.....
 - Votre n° **d'Identifiant complet** :

Bénéficiaire du RSA : Oui / Non

- Si **oui** à quel titre : Allocataire / Ayant droit (**fournir attestation RSA dans dossier**)

Congé individuel de formation : Oui / Non

Autres, écrivez :

PARCOURS ANTERIEUR (Rayez les mentions inutiles)

1/ Dernière classe scolaire ou universitaire suivie? JJ/MM/AA :/...../.....

2/ Quel est le diplôme le plus élevé obtenu dans l'enseignement général ?

CAP	BE/BP	BAC	DEUG
LICENCE	Maîtrise	DEA	DESS
BT	BTS	DUT	
Aucun diplôme	Autre(s) précisez :		

EXPERIENCE D'ENCADREMENT DANS L'ANIMATION (Rayez les mentions inutiles)

1/ Possédez-vous un ou des diplôme(s) Jeunesse et Sports ? Oui / Non

- Si **oui** lesquels :

- Si **oui** date de l'obtention du diplôme : JJ/MM/AA :/...../.....

(Joindre la copie du diplôme)

2/ Possédez-vous des diplômes fédéraux ? Oui / Non

- Si **oui** lesquels :

- Si **oui** date de l'obtention du diplôme : JJ/MM/AA :/...../.....

(Joindre la copie du diplôme)

4/ Possédez-vous une expérience d'encadrement ? Oui / Non , Si **oui** :

- A quel titre ? Bénévole / Rémunéré

- Dans quel cadre ? Associations sportives / Centres de vacances / Collectivités

Autres (précisez) :

- Nombre de semaine(s)/mois/année(s) :

- Nombre d'heures par semaine :

Candidature à la formation « Découverte des Métiers de l'Animation, du Sport et des Loisirs »

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés à ce dossier de candidature et, présente ma candidature à la formation citée ci-dessus. Je suis informé(e) qu'un casier judiciaire qui ne serait pas vierge m'empêcherait d'accéder à certaines structures « de type Collectivités et Accueil Collectif de Mineurs ».

Signature du candidat :

Fait à, Le/...../.....

Dates de la formation : Du/...../..... Au/...../.....

FINANCEMENT DE LA FORMATION : Précisez le mode de financement* (ex : Région/FSE ; Pôle Emploi 'CIF, DIF' ; Employeur ;

OPCO ; Personnel ; etc...) :

Coût de la formation : € hors frais de dossier

*En cas de financement Hors Région PACA et FSE, nous contacter pour obtenir un Devis, ainsi que le cout des frais de dossier

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX TESTS DE RECRUTEMENT

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTION, DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE EN VERSION PAPIER A :

« Centre de Formation HORIZON »

700 Ave Jules Grec, Résidence La Musardière, 06600 ANTIBES

Tel : 04 92 95 10 00



Email : contact@horizon-formation.fr / Site : www.horizon-formationsportanimation.fr

Date de dépôt de dossier de candidature «complet» : Le 04 décembre 2023

Voir liste des documents à joindre ci-après (pages 3 à 6)

Les « Prérequis indispensables » pour l'entrée en formation :

- Avoir 16 ans minimum à l'entrée en formation
- Etre en capacité de s'organiser pour se déplacer sur les différents lieux durant la formation

Conditions spécifiques :

- Casier judiciaire n°3 vierge pour l'accès à certaines structures professionnelles
- Etre à jour de ses vaccins
- Etre apte médicalement à la pratique d'activités physiques et sportives

! A RAJOUTER A CE DOSSIER DE CANDIDATURE LES PIECES CI-DESSOUS AU DEPOT DU DOSSIER PAPIER !

➤ **Le dossier de candidature complété et signé avec les pièces « au nom du candidat » ci-dessous :**

- une photo d'identité récente
- une copie couleur de la carte d'identité recto verso « en cours de validité » ou titre de séjour recto verso « en cours de validité », si « non en cours de validité » fournir copie de la demande de renouvellement
- un certificat médical original de mise à jour des vaccins, datant de moins de 3 mois, à l'entrée en formation
- un certificat médical original d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives, datant de moins de 3 mois, à l'entrée en formation
- une copie de l'attestation sécurité sociale et non pas de la carte vitale (sauf pour les personnes salariées)
- un extrait de casier judiciaire bulletin n° 3 vierge de toutes condamnations, datant de moins de 3 mois, à la date de dépôt du dossier
- Le document signé par vos soins en page 6 après avoir pris connaissance de son contenu (obligation de la DRAJES)**
- Attestation de moralité complétée et signée par vos soins en page 3 (obligation de la DRAJES)**
- Photocopie du livret de famille «si mineur, et/ou si enfant(s) à charge » (sauf pour les personnes salariées)
- Une copie du RSA (si allocataire ou ayant droit au RSA)
- une enveloppe 32 x 23 timbrée au tarif 100 gr en vigueur « **à l'adresse du candidat** »
- un curriculum vitae actualisé, ainsi qu'une lettre de motivation comportant un récapitulatif si vous avez des expériences en animation
- Personne en situation de handicap :
 - La reconnaissance RQTH en cours de validité



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Afin de vous préparer aux tests de recrutement consultez le dossier descriptif des tests en page 7



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCEALPESCÔTE D'AZUR

VERIFICATION DE LA MORALITE DES PERSONNES ENCADRANT LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

**Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs
en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) » :**

1 / S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

« Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agréé au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus ».

- Des atteintes à la personne ;
- Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;
- De la mise en danger de la personne ;
- Des atteintes aux libertés de la personne ;
- Des atteintes à la dignité de la personne ;

2 / S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF).

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2.

Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs.

Si vous avez été condamné pénalement, vous avez la possibilité d'effectuer une demande d'effacement des inscriptions sur le bulletin n°2 du casier judiciaire, via le site du Ministère de la justice et des libertés :

<https://teleservices.justice.gouv.fr>

L'effacement du bulletin n° 2 emporte automatiquement l'effacement du bulletin n° 3 et des interdictions, déchéances ou incapacités résultant de la condamnation.

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation

NOM, prénom :

Fait à Le

Signature :



**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale
la jeunesse, à l'engagement
et aux sports**

LES OBLIGATIONS D'HONORABILITE ET DE DECLARATION DES STAGIAIRES EN FORMATION DANS LES METIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

I. Dans l'animation

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) » :

1 / S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à [l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles \(CASF\)](#) :

« Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agréé au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus :

- Des atteintes à la personne ;
- Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ; De la mise en danger de la personne ;
- Des atteintes aux libertés de la personne ;
- Des atteintes à la dignité de la personne. »

2 / S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice ([article L.227-10 du CASF](#)).

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2 (via l'application de télé- déclaration d'ACM).

NB : Le bulletin n°2 peut être délivré aux dirigeant.e.s des organismes de droit public ou de droit privé qui exercent une activité culturelle, éducative ou sociale auprès des publics fragilisés.

II. Dans le sport

Les éducateurs sportifs « stagiaires » (en cours de formation) sont désormais tous soumis à **l'obligation de déclaration** quel que soit leur statut. Ces stagiaires doivent donc se déclarer auprès du préfet (dans les faits, du SD JES) de leur lieu principal d'activité [article R. 212-87 du code du sport](#) par la voie électronique via <https://eaps.sports.gouv.fr> ou <https://déclaration-educateur.sports.gouv.fr>

Ces stagiaires « déclarants » devront fournir les pièces mentionnées à [l'article A. 212-176 du code du sport](#). Le Préfet de département s'assure que les stagiaires déclarant leur activité n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour délit mentionné à [l'article L. 212-9 du code du sport](#), en demandant aux services judiciaires nationaux un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 2).

Afin de s'assurer que la ou le stagiaire a effectivement respecté cette obligation, l'organisme de formation et la structure d'alternance peuvent lui demander de fournir son attestation de déclaration.

Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs, des publics fragilisés ou dans l'encadrement des activités physiques et sportives avec tous les publics.

III. La démarche d'effacement

La démarche d'effacement du casier est une démarche personnelle, donc veuillez bien vérifier personnellement que votre casier est vierge.

La demande d'effacement de condamnation du bulletin n°2 du casier judiciaire doit être écrite et présenter les motifs. Elle peut par exemple être justifiée par un projet professionnel, un casier judiciaire vierge étant indispensable pour l'exercice de certains métiers.

L'effacement n'est pas possible pour les condamnations relatives à certains crimes et délits. **La demande d'effacement ne doit pas être déposée avant l'expiration d'un délai de 6 mois après que la condamnation pénale soit devenue définitive. Elle doit être adressée au procureur de la République du tribunal qui a prononcé la condamnation** (ou, en cas de plusieurs condamnations, au procureur du dernier tribunal concerné).

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation,

NOM, prénom :

Fait à Le

Signature :

DOSSIER DESCRIPTIF « La Découverte des Métiers de l'Animation, du Sport et des Loisirs »

Cette formation préparatoire a pour finalité la découverte des métiers du sport et de l'animation, l'exploration du milieu professionnel, le repérage des postes et des emplois constitutifs de cette filière afin de conforter le projet de formation

La formation permet également de favoriser la connaissance de soi, d'identifier ses ressources propres, ses qualités et ses savoir-être mobilisables dans le cadre de sa découverte des métiers, y compris l'autonomie, le travail en équipe et la capacité à s'adapter.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Découverte des différents métiers du secteur sportif et du secteur de l'animation socioculturelle
Découverte des composantes du milieu professionnel dans chaque secteur du sport et de l'animation, plus précisément du type de structures qui s'y trouve
Découverte des emplois, des postes et des fonctions de la filière sur un territoire donné villes, départements, régions
Découverte des compétences requises pour accéder aux emplois et aux formations qui permettent d'y accéder
Découverte des caractéristiques de son territoire de vie et de son potentiel économique et social
Repérage des enjeux pour accéder aux formations et aux emplois
Découverte des savoirs êtres professionnels attendus
Découverte des différentes façons de se former

Dates : Du 12/01/2024 au 07/03/2024 «Les dates peuvent être modifiées en cas de nombre insuffisant de candidat»

Heures en centre : 280 h dont immersion en structure de stage

Lieux de déroulement : Antibes 06600

Fréquence et horaires prévisionnels :

En centre de formation : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

En entreprise : Les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30

Organisation de la formation : En présentiel

2/ TESTS DE RECRUTEMENT : DATES : **Entre le 11 et 12 décembre 2023**

« Sous réserve d'avoir reçu votre dossier de candidature complet »

Se munir pour l'ensemble de ces tests d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité) ainsi que de la convocation.

A/ Entretien de motivation « Durée 15 à 30 minutes »

- a) **Présentation du candidat d'un CV et d'une lettre de motivation sur papier** récapitulatif et décrivant les expériences bénévoles et/ou professionnelles d'animation ou autre du candidat ainsi que ses motivations et l'intérêt qu'il (elle) porte à la découverte des métiers de l'animation, du sport et des loisirs.
- b) **Entretien oral** sous forme d'échange au cours duquel le candidat présente son parcours, ses motivations

Objectifs « L'entretien oral doit permettre de vérifier »

- la motivation du candidat à découvrir les métiers de la filière
- la capacité du candidat à s'exprimer clairement

3/ CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA FORMATION :

- Avoir déposé le dossier de candidature complet avant la date limite
- Avoir satisfait aux tests de recrutement pour être retenu dans l'effectif de stagiaires, par le centre de formation HORIZON.

**CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX TESTS DE RECRUTEMENT
RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTION, DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE EN VERSION PAPIER A :**

« Centre de Formation HORIZON »
700 Ave Jules Grec, Résidence La Musardière, 06600 ANTIBES
Tel : 04 92 95 10 00

Email : Email : contact@horizon-formation.fr / Site : www.horizon-formationportanimation.fr



Date de dépôt de dossier de candidature «complet » : Le 04 décembre 2023